
Exercice de sécurité civile à Rouen

Temps de lecture

2 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Un exercice de sécurité civile est organisé dans la nuit de jeudi 6 à vendredi 7 mars dans la gare de Rouen, sur le parvis place Bernard-Tissot et dans les rues alentours.

L'exercice de sécurité impliquera la mobilisation de nombreux acteurs, en cellule de crise, mais également sur le terrain : services de la préfecture, de la police nationale, du Sdis76, du Samu de Rouen, de la SNCF, de la police municipale de Rouen ainsi que 26 volontaires qui "joueront" les voyageurs du train.

Cet exercice mettra en scène une attaque impliquant une prise d'otages.

L'objectif est de permettre aux différents services qui seraient mobilisés en pareille situation de s'entraîner en conditions réelles, afin de renforcer l'efficacité des dispositifs opérationnels et la communication interservices et d'appréhender au mieux les phénomènes susceptibles de mettre en

danger les populations.

Quels plans seront testés ?

En situation de crise, l'action des services mobilisés est coordonnée par le préfet, suivant des procédures prévues dans différents plans. Ainsi, lors de l'exercice en gare de Rouen, le plan NOVI (nombreuses victimes) sera activé. Il est destiné à secourir un nombre important de victimes dans un même lieu et à organiser les premiers soins.

Cet entraînement sera également l'occasion de mettre en œuvre la déclinaison départementale du plan NRBC (Nucléaire, radiologique, biologique et chimique) qui propose des mesures et un dispositif opérationnel de réponse face à une menace ou un attentat de nature NRBC.

Dans ce cadre, les équipements de protection individuel NRBC seront utilisés et l'unité mobile de décontamination (UMD) du SDIS76 déployée. Cette structure permet aux sapeurs-pompiers de procéder à la décontamination immédiate des victimes en tout point du département avant d'envisager leur transfert en structure hospitalière.

Informations pratiques – Jeudi 6 mars

- Le stationnement sera interdit dans le secteur défini sur la carte de 20h à 3h45,
- La circulation des véhicules sera interdite de 22h30 à 3h45, dans le même périmètre,
- La station de métro « Gare rue verte » sera fermée aux voyageurs à partir de 23h et jusqu'à la fin du service (environ 1h15),
- Les lignes de bus F2, F7, 11 et Noctambus seront déviées aux abords de la gare à partir de 22h.

